

ENERGIE DU BIOGAZ ET DE LA BIOMASSE EN POLOGNE



Mardi 31 mai 2011 // de 9h00 à 16h30

à l'Ambassade de Pologne - Service de la Promotion du Commerce et des Investissements
86, rue de la Faisanderie 75116 Paris // M° Rue de la Pompe (9), Pte Dauphine (2)
Date limite d'inscription : le vendredi 27 mai 2011

LA CONFERENCE SE DEROULERA EN ANGLAIS

Polska
Izba
Handlowo-Przemysłowa
we Francji



Chambre
de Commerce
et d'Industrie Polonaise
en France



Dalkia
International



Ambassade de Pologne
Service de la Promotion
du Commerce et des Investissements



**CREDIT
COOPERATIF**

ORGANISATEURS – INTERVENANTS - PARTENAIRES



Créée en 1994, la Chambre de Commerce et d'Industrie Polonaise en France est un organisme spécifique d'information et de conseil, adaptant au mieux les différents besoins des entreprises des deux pays.

Outre son rôle actif d'animation de la communauté d'affaires franco-polonaise à travers l'organisation de manifestations (tables rondes, déjeuners-débats...), la Chambre de Commerce Polonaise soutient également le développement des échanges économiques franco-polonais par la prestation de services d'appui aux entreprises.

Enfin, elle assure la promotion des relations franco-polonaises et la diffusion d'informations par la publication d'un bulletin d'informations bimestriel.

La CCIIF s'est constitué un réseau de partenaires privilégiés avec des organismes de promotion économique à caractère national ou de compétence territoriale.

www.ccipf.org



Le Service de la Promotion du Commerce et des Investissements fait partie de l'Ambassade de la République de Pologne en France. Il représente les intérêts économiques polonais en France surtout au niveau des entreprises et des organisations économiques à l'échelle centrale, régionale et locale.

Son objectif est de promouvoir la Pologne en France à travers les organismes économiques. Ses actions visent surtout à augmenter l'exportation des produits et services polonais vers la France ainsi qu'à inciter les entrepreneurs français à implanter leurs investissements en Pologne. Les actions prennent la forme de la mise en relation des partenaires potentiels, de l'organisation de conférences thématiques et rencontres entre les différentes branches industrielles.

La mission du Service consiste également à apporter un conseil juridique et financier aux PME, coorganisateur de diverses missions administratives et économiques et participer à des foires et salons.

www.paris.trade.gov.pl/fr



Dalkia, leader des services énergétiques, est né en 1998 du rapprochement entre les sociétés Compagnie Générale de Chauffage et Esys Montenay. Ses solutions s'appuient sur de multiples prestations visant à optimiser les performances techniques, économiques et environnementales des installations des clients : ingénieries technique, financière et sociale, achats et transformation d'énergie, gestion déléguée, maintenance et services multi techniques, gestion globale de bâtiments. À partir de ce savoir-faire dans le pilotage d'installations énergétiques complexes, Dalkia a développé une compétence unique d'amélioration des rendements des installations, réduction des consommations d'énergie primaires, utilisation des énergies renouvelables et du gaz naturel, ainsi que le développement de la cogénération.

Au travers de ces prestations quotidiennes, Dalkia contribue à la sauvegarde des ressources naturelles et à la lutte contre le changement climatique.

www.dalkia.fr



Le Crédit Coopératif, banque coopérative nationale, est un acteur engagé en faveur du développement des énergies renouvelables et de la protection de l'environnement. Il a de nombreux partenariats avec des acteurs de ce secteur et il accompagne, grâce à des produits bancaires spécifiques et une expertise, les porteurs de projets et les particuliers qui souhaitent que les énergies renouvelables fassent partie du quotidien. Il est adhérent du Syndicat des énergies renouvelables et siège à la commission financière de la filière « éolien » de même qu'au Conseil d'administration d'Observ'ER, observatoire européen des énergies renouvelables.

www.credit-cooperatif.coop



L'Institut de l'Énergie Renouvelable, créé en 2001, est un groupement de personnes ayant fortement contribué à l'élaboration des premières propositions sur l'énergie renouvelable en Pologne, son développement mais aussi sa promotion en tant que source d'énergie moderne. Ces propositions constituent aujourd'hui la base de la politique énergétique ainsi que le fondement des lois polonaises sur l'énergie.

EC BRE C IEO est l'un des premiers instituts privés qui associe les travaux de recherche & développement avec la mise en œuvre et le consulting dans le secteur de l'énergie éolienne, solaire, de biogaz et biocarburants ainsi que dans la planification énergétique.

www.ieo.pl



WIERZBOWSKI EVERSHERDS

Plus de 60 juristes de Wierzbowski Eversheds (cabinet créé en 1998 et membre de Eversheds International depuis 2005) interviennent en droit national dans le domaine des affaires mais aussi en droit international.

Spécialisations: Banque et finance, Droit fiscal, Conseil et transactions commerciales, Infrastructure et PPP, Énergétique et industrie minière, Communication électronique, E business, Acquisitions et fusions, Privatisation, Immobilier, Protection de l'environnement, Protection des données personnelles, Droit du consommateur et de la concurrence, Industrie lourde et navale, Droits du travail, Restructuration et droit relatif à l'insolvabilité, Santé et secteur pharmaceutique, Transport et logistique, Secteur alimentaire, Assurances, IDE, Propriété intellectuelle, Appel d'offres public.

www.eversheds.pl



metropolis

| doradztwo gospodarcze

L'entreprise METROPOLIS Doradztwo Gospodarcze a été créée en 2005. Ayant travaillé avec divers organisations nationales et internationales (autorités administratives, cabinets de conseil, banques..), METROPOLIS a acquis une solide connaissance et une expérience dans l'obtention des aides européennes, l'obtention de crédits d'investissement, l'élaboration de business plans, d'études de faisabilité et d'analyses financières, l'affacturage des services relatifs à l'environnement. Ses domaines d'activité : les sources d'énergie renouvelables, la protection de l'environnement, le secteur énergétique, la transformation agroalimentaire, les infrastructures, l'industrie, les innovations, la recherche et le développement, l'e-business, l'agriculture et le tourisme, la protection de la santé, la logistique, les usines de biogaz, les parcs éoliens, les centrales hydroélectriques et les sources géothermales.

www.metropolisdg.pl



Le Cluster Bioénergie pour la Région est une plateforme de coopération de 40 acteurs agissant dans le secteur de l'énergie renouvelable: entreprises, instituts de formation, autorités publiques et institutions de soutien aux entreprises. Sa mission principale est le développement durable énergétique de la Pologne Centrale.

Pour y arriver, le Cluster cherche constamment à:

- améliorer l'image de la Pologne en tant qu'acteur économique attractif dans le secteur des énergies renouvelables mais aussi en tant que lieu d'investissement et d'échanges économiques,
- faciliter les flux de savoir-faire et d'expériences dans les énergies renouvelables,
- promouvoir des solutions innovantes dans le secteur des énergies renouvelables non seulement sur le plan local mais aussi régional. Le Cluster mise énormément sur la coopération internationale.

www.bioenergiadlaregonu.eu

ENERGIE DU BIOGAZ ET DE LA BIOMASSE EN POLOGNE

Les objectifs fixés par l'UE pour la Pologne sont d'augmenter sa quote-part d'énergie produite à partir de sources renouvelables dans la consommation finale d'énergie de 7,2 % (en 2005) jusqu'à **15 % en 2020** (10,3% et 23% pour la France).

2005	2011-2012 (moyenne)	2013-2014 (moyenne)	2015-2016 (moyenne)	2017-2018 (moyenne)	2020
7,2%	8,76%	9,54%	10,71%	12,27%	15%

Le marché de la **BIOMASSE** représente un potentiel énorme en Pologne. La politique de l'Union Européenne relative à la production de l'énergie des sources renouvelables garantit l'accroissement systématique de la demande en biomasse dans les années à venir. La biomasse est de plus en plus souvent utilisée :

- par des foyers - selon les estimations, presque 1 million de maisons individuelles sont déjà chauffées à la biomasse utilisant ainsi 7,4 millions de tonnes de cette matière,
- par des grandes centrales électriques - grâce à la combustion, elles sont en mesure de répondre aux exigences imposées par l'UE concernant la réduction des émissions de CO₂.

La Pologne, comme beaucoup de pays européens, s'appuie sur ce type d'énergie pour atteindre les objectifs imposés par l'UE, que ce soit pour la production d'électricité ou celle de chaleur. La cogénération, du fait de la simplicité de cet investissement, reste la technologie la plus souvent utilisée.

Production de l'énergie électrique selon les technologies de combustion de la biomasse (en GWh)

	2009	2010	Croissance
TOTAL - Production de l'énergie électrique	151 563,8	157 414,3	3,86
Dont :			
<i>Centrales électriques à combustion ayant pour activité principale la production d'électricité</i>	4 144,7	4 984,7	20,27
<i>Installations de production d'électricité biomasse (autoproducteurs)</i>	733,4	841,0	14,68
<i>Autres centrales électriques biomasse indépendantes</i>	13,4	25,7	92,25

Selon les programmes gouvernementaux, au moins une centrale de **BIOGAZ** devra voir le jour dans chaque commune à l'échéance 2020. Il s'agit de la source la plus rentable parmi toutes les sources renouvelables: en plus des avantages financiers, les centrales de biogaz permettent la valorisation des déchets et la production de l'énergie en harmonie avec l'environnement.

A l'heure actuelle, le nombre de centrales biogaz en activité se présente comme suit :

- 73 centrales près des décharges
- 46 centrales près des stations d'épuration d'eau
- 10 installations agricoles de biogaz.

Le potentiel réel de la biomasse agricole permet la production de 1,7mld m³ du biogaz chaque année. Le plan du gouvernement concernant le développement des installations agricoles de biogaz en Pologne pour les années 2010-2020 prévoit la construction de 2000 centrales de ce type.

Le marché polonais du biogaz est encore naissant, mais il se prépare pour une croissance rapide. De fortes incitations à l'investissement sont actuellement disponibles grâce aux subventions à l'investissement d'énergie renouvelable dans le cadre des fonds structurels européens du programme 2007-2013.

Sources :

www.gramwzielone.pl
www.bioenergiadlaregionu.eu
www.cire.pl

PROGRAMME

(LA CONFERENCE SE DEROULERA EN ANGLAIS)

1

Mot de bienvenue :

- **M. Andrzej SZTELIGA – Ministre - Conseiller, Chef du Service de la Promotion du Commerce et des Investissements // Ambassade de Pologne**
- **Mme Hania STYPULKOWSKA – GOUTIERRE – Président // CCIPF, Avocat // Koan Legal Strategies**

2

« Le rôle de la biomasse et du biogaz sur le marché domestique de l'énergie renouvelable en Pologne, l'état actuel et les perspectives futures »

- **M. Andrzej CURKOWSKI - Spécialiste du biogaz // IEO**
 - Marché de l'ER en Pologne – données à la fin de l'année 2010
 - Utilisation de la biomasse et du biogaz à des fins énergétiques
 - Structure du secteur du biogaz en Pologne – développeurs, projets, investisseurs
 - Objectifs à atteindre & Chiffre d'affaires attendu jusqu'en 2020

3

« Aspects juridiques des projets du biogaz en Pologne »

- **M. Maciej JOZWIAK – Avocat // Wierzbowski Eversheds Sp.k.**
 - Aspects juridiques de la construction d'une centrale biogaz
 - Mise en œuvre d'un projet de la centrale biogaz - case study
 - Obstacles à la production de biogaz en Pologne
 - Coûts prévisionnels de l'investissement

Pause café

4

« Sources de financement des projets de la biomasse et du biogaz en Pologne »

- **M. Wojciech NAWROCKI // Spécialiste en projets environnementaux / fonds européens METROPOLIS Doradztwo Gospodarcze Sp. z o.o.**
 - Metropolis Doradztwo Gospodarcze Sp. z o.o. – présentation de la société
 - Sources de financement de projets de la biomasse et du biogaz disponibles en Pologne
 - Etapes d'obtention du financement pour les investisseurs étrangers
 - Exemples de projets réalisés avec succès

5

« Projets de la biomasse et du biogaz dans la région de Łódź »

- **Mme Ewa KOCHANSKA - Coordinatrice du Cluster Bioénergie pour la Région**
- **Mme Iwona ADAMKIEWICZ - Coordinatrice du Cluster Bioénergie pour la Région**
 - Marché de l'ER en Pologne
 - Bilan régional de la biomasse : offre, principaux acteurs, tendances de développement, recherches menées par les universités et institutions de la région
 - Centrales de biogaz existantes et envisagées dans la région
 - Sources régionales de financement des investissements de la biomasse et du biogaz dans la région de Łódź
 - Potentiel de coopération franco-polonaise dans le domaine – identification des besoins et partenaires potentiels

6

Témoignages :

- **M. Pascal GUILLAUME - Directeur Benelux Directeur de Projet // Dalkia Zone Europe Centrale**
- **Mlle Gaedig MEOLA - Responsable des Marchés Environnement et Energies Renouvelables // Crédit Coopératif**

Déjeuner buffet

8

Rendez-vous individuels avec les intervenants

BULLETIN D'INSCRIPTION

L'ENERGIE DU BIOGAZ ET DE LA BIOMASSE EN POLOGNE

Le mardi 31 mai 2011 de 9h00 à 16h30

à l'Ambassade de Pologne - Service de la Promotion du Commerce et des Investissements

86, rue de la Faisanderie - 75116 Paris - M° Rue de la Pompe (9), Porte Dauphine (2)

La date limite d'inscription est le vendredi 27 mai 2011

LA CONFERENCE SE DEROULE EN ANGLAIS

Nom :Prénom :

Société / Organisme :

Département/ Service :

Fonction :

☎ : 🖨 : ✉ :

Adresse postale :

Adresse de facturation :

Activité :



Frais d'inscription par personne :

Membres de la CCIPF 155,48 € TTC (130 € HT)

Non Membres 179,4 € TTC (150 € HT)

Complétez le bulletin d'inscription et renvoyez-le par fax au **01 75 43 94 71**
ou par courrier (accompagné de votre règlement) au plus tard le vendredi 27 mai 2011 à :

CCIPF - 25, rue Taitbout - 75009 PARIS

Modalités de règlement :

- par chèque à l'ordre de la CCIPF // Adresse pour tout courrier : CCIPF, 25, rue Taitbout, 75009 PARIS
- par virement interbancaire : CIC Crédit Industriel et Commercial // 102 bd Haussmann 75009 PARIS

Code Banque	Code Guichet	Numéro de Compte	Clé RIB
30066	10911	000 10 22 58 01	50

Il ne sera pas adressé de confirmation écrite d'inscription. Aucun remboursement ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit avant le vendredi 27 mai 2011.

Pour plus d'informations, vous pouvez également contacter la CCI Polonaise :

Mlle Eva KOMAR // Tél: 01 75 43 48 21 // secretariat@ccipf.org